

ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION
DE L'AEROPORT DE VATRY
Siège social : Europort Vatry - Bâtiment administratif
Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne n°820 964 260

Nombre de membres :

En exercice : 8
Présents ou représentés : 8
Ayant reçu mandat : 0
Excusés : 0
Absents : 0

Délibération n°CA18-02-47

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 22 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux février à 13 heures, le Conseil d'administration de l'Etablissement public de gestion de l'aéroport de Vatry, sur convocation du Président en date du 12 février 2018, s'est réuni à l'Aéroport Paris-Vatry :

Membres à voix délibérative présents ou représentés

M. Christian BRUYEN
M. René-Paul SAVARY
M. Jean-Louis DEVAUX
M. Jean-Marc ROZE
M. Dominique LEVEQUE
M. Rudy NAMUR
Mme Frédérique SCHULTHESS
M. Julien VALENTIN

Ayant reçu mandat : /

Excusés : /

Absent : /

Membres à voix consultative présents ou représentés

M. Bruno BOURG BROCC
Mme Martine LIZOLA
M. Christian AUBERTIN

Ayant reçu mandat : /

Excusés : /

Absent : /

Assistent également à la réunion :

M. Stéphane LAFAY
M. Raphaël BRUNGARD
Mme Françoise ETIENNE
Mme Valérie SIMON
M. Laurent LUCOT
M. Guy CARRIEU
Mme Muriel DURIEUX
M. Bruno ROUSSELET

Excusé :

M. Christian DEBEVE

Selon l'article 4-2 des statuts, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence de la moitié au moins de ses membres. Huit membres étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 4 décembre 2017.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil départemental de la Marne n°SE16-05-I-09 du 13 mai 2016 relative à la création de l'Établissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry ;
- Vu les statuts de l'Établissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry ;
- Vu le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 4 décembre 2017.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

→ **APPROUVE** le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 4 décembre 2017 joint en annexe.

Votes

Pour : **8**
Contre : 0
Abstention : 0

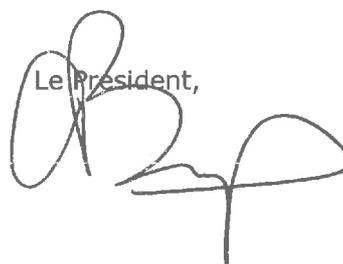
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration.

La séance est levée à 14 heures 30.

Certifiée exécutoire le **12/03/18**
Compte tenu de :

- o la transmission en Préfecture le **12/03/18**
- o la publication sur les sites www.marne.fr
et www.parisvatry.com le **12/03/18**

Le Président,



ACTE REÇU LE

12 MARS 2018

PREFECTURE DE LA MARNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION
DE L'AEROPORT DE VATRY
Siège social : Europort Vatry - Bâtiment administratif
Rue Louis Blérot - 51320 BUSSY LETTREE
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne n° 820 964 260

Nombre de membres

En exercice : 8
Présents ou représentés : 7
Ayant reçu mandat : 0
Excusés : 0
Absents : 0

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 4 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le lundi quatre décembre à 12 heures, le Conseil d'administration de l'Etablissement public de gestion de l'aéroport de Vatry, sur convocation du Vice-président en date du 22 novembre 2017, s'est réuni au Département de la Marne :

Membres à voix délibérative présents ou représentés :

M. René-Paul SAVARY
M. Christian BRUYEN
M. Jean-Louis DEVAUX
M. Dominique LEVEQUE représenté par Mme
Dominique DETERM
M. Rudy NAMUR
Mme Frédérique SCHULTHESS
M. Julien VALENTIN

Ayant reçu mandat : /

Excusé : M. Jean-Marc ROZE

Absent : /

Membres à voix consultative présents ou représentés :

M. Bruno BOURG BROC

Ayant reçu mandat : /

Excusé : M. Martine LIZOLA
M. Christian AUBERTIN

Absent : /

Assistent également à la réunion :

M. Stéphane LAFAY
M. Raphaël BRUNGARD
Mme Françoise ETIENNE
M. Guy CARRIEU
M. Marc DELANNOY
Mme Muriel DURIEUX
M. Bruno ROUSSELET

Excusé :

M. Christian DEBEVE

Selon l'article 4-2 des statuts, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence de la moitié au moins de ses membres. Sept membres étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

M. Christian BRUYEN rappelle l'ordre du jour :

- Installation du Conseil d'administration ;
- Election du Président et du Vice-Président ;
- Présidence de la Commission d'Appel d'Offres ;
- Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 25 septembre 2017 ;
- Approbation des conventions financières entre l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry et la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, la Région Grand Est, le Département de la Marne et autorisations de signatures ;
- Point financier et prévision d'atterrissage 2017 ;
- Décision modificative n°1 ;
- Délégations au Président concernant les marchés ;
- Avenant au Contrat d'engagement de droit public à durée déterminée (agent comptable) ;
- Tarifs et redevances 2018 ;
- Questions diverses :
 - Convocation du prochain Conseil d'administration ;
 - Convocation de la Commission d'appel d'offres.

Il est rappelé le courrier du 23 octobre 2017 de fin de mandat du Président, René-Paul SAVARY, dans le cadre des dispositions de la loi organique du 14 février 2014 prévoyant une incompatibilité de principe entre un mandat parlementaire et une fonction exécutive locale au sein d'un Conseil d'administration d'un établissement public local.

I - INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La séance est ouverte par M. Christian BRUYEN, Vice-président, qui déclare installés les membres désignés, après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le Conseil d'administration pouvait valablement délibérer.

M. Jean-Louis DEVAUX est nommé secrétaire de séance.

M. Christian BRUYEN présente M. Raphaël BRUNGARD, dont la mise à disposition en tant que Responsable Administratif et Financier auprès de l'EPGAV, a débuté courant novembre 2017.

Les débats sont ouverts et les différents points de l'ordre du jour mis au vote.

II - ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT - Délibération n°CA17-12-40

Conformément aux statuts, il est rappelé que le Conseil d'administration élit en son sein le Président et le Vice-président. L'élection a lieu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un second tour à l'issue duquel le candidat arrivé en tête est élu.

En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide de procéder à un vote à main levée.

1) Considérant la candidature de **M. Christian BRUYEN** à l'élection de Président.

M. Christian BRUYEN est élu Président du Conseil d'administration de l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry à l'issue du 1er tour de scrutin.

Nombre d'électeurs : 7

Nombre de votants : 6

Abstention : 1 (M. Christian BRUYEN)

Nombre de suffrages obtenus par M. Christian BRUYEN : 6

2) Considérant la candidature de **M. Jean-Louis DEVAUX** à l'élection de Vice-président.

M. Jean-Louis DEVAUX est élu Vice-président du Conseil d'administration de l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry à l'issue du 1er tour de scrutin.

Nombre d'électeurs : 7

Nombre de votants : 6

Abstention : 1 (M. Jean-Louis DEVAUX)

Nombre de suffrages obtenus par M. Jean-Louis DEVAUX : 6

Après en avoir délibéré, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

III - PRESIDENCE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - Délibération n°CA17-12-41

Conformément aux statuts, il est rappelé que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est composée, d'1 Président et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du Conseil d'administration.

M. Christian BRUYEN indique qu'il déléguera sa présidence à M. Jean-Marc ROZE.

Le Conseil prend acte de cette communication.

IV - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2017 - Délibération n°CA17-12-42

Le Président demande aux membres du Conseil d'administration si des observations sont à formuler sur le procès-verbal des délibérations du 25 septembre 2017.

Le Conseil d'administration

- ✓ **APPROUVE** le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 25 septembre 2017 joint en annexe.

Il est procédé au vote

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

V - APPROBATION DES CONVENTIONS FINANCIERES ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION DE L'AEROPORT DE VATRY ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE, LA REGION GRAND EST, LE DEPARTEMENT DE LA MARNE ET AUTORISATIONS DE SIGNATURES - Délibération n°CA17-12-43

Les conventions avec la Région Grand-Est, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne et le Département de la Marne fixent les montants des subventions accordées pour l'année 2017.

Le Conseil d'administration

- ✓ **APPROUVE** les conventions annuelles de financement pour l'année 2017 entre l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry et le Département de la Marne, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne et la Région Grand-Est ;

✓ **AUTORISE** le Directeur à les signer, ainsi que tous les actes y afférents.

Il est procédé au vote

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Après en avoir délibéré, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VI – POINT FINANCIER ET PREVISIONS D'ATERRISSAGE 2017

La présentation des différents points est réalisée par M. Stéphane LAFAY avec une projection au 31 décembre 2017.

→ Dépenses - Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées à hauteur de 94.30% du budget prévisionnel.

→ Recettes - Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 142.94% concernant les ventes et prestations de services.

Cf annexe.

Le Conseil d'administration prend acte de ces communications.

VII – DECISION MODIFICATIVE N°1

M. Stéphane LAFAY précise que la présente décision modificative n°1 prend en compte sur certains articles budgétaires, la différence entre le budgétisé 2017 et le réalisé avec une projection au 31 décembre 2017 (sections fonctionnement et investissement).

Cf annexe.

Le Conseil d'administration

→ **APPROUVE** la décision modificative n°1 au Budget 2017 qui s'établit comme suit en annexe.

Le Directeur et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Votes

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Après en avoir délibéré, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VIII – DELEGATION AU PRESIDENT CONCERNANT LES MARCHES

Le Conseil d'administration

→ **DONNE** délégation au Président afin de procéder à l'ensemble des formalités relatives aux marchés suivants :

- Activités aériennes passager
- Fourniture et Approvisionnement de Jet Fuel A1 – Location (y compris assurances) et Maintenance des camions aviateurs
- Sécurité aéroportuaire
- Intérim
- Contrat collectif Santé – Prévoyance
- Contrat d'énergie

→ **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à la présente délégation.

Votes

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

IX – AVENANT AU CONTRAT D'ENGAGEMENT DE DROIT PUBLIC A DUREE DETERMINEE (AGENT COMPTABLE)

Ce point devant statuer sur l'avenant au contrat d'engagement de droit public à durée déterminée de Mme Françoise ETIENNE, il lui a été demandé de bien vouloir quitter momentanément la réunion.

Il est rappelé que dans le cadre de la mutualisation des moyens opérée entre l'EPGAV et l'EPMNL, M. Raphaël BRUNGARD a été mis à disposition de l'EPGAV en tant que Responsable Administratif et Financier à hauteur de 20% de son temps par convention de novembre 2017.

Pour autant il est proposé la prorogation du contrat de Mme Françoise ETIENNE arrivant à échéance, de manière à pouvoir réfléchir et mettre en œuvre une nouvelle organisation comptable durant l'année 2018.

Le Conseil d'administration

→ **APPROUVE** la passation de l'avenant au Contrat d'engagement de droit public à durée déterminée de Madame Françoise ETIENNE dont le terme est repoussé au 31 janvier 2019 ;

→ **AUTORISE** le Directeur de l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry à entreprendre l'ensemble des démarches nécessaires dans ce cadre.

Votes

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

X - TARIFS ET REDEVANCES 2018

La réflexion menée a eu pour objectif la refonte des tarifs et redevances pour l'année 2018 afin de mettre en place une grille tarifaire attractive avec les principaux objectifs suivants :

- La révision à la baisse des tarifs emblématiques pour les compagnies aériennes passagers ;
- La mise en place d'une politique incitative (création de lignes et implantation d'entreprise sur place) ;
- La simplification de certaines grilles tarifaires pour davantage d'efficacité et de lisibilité ;
- De nouvelles offres de services et une revalorisation de certaines prestations ;
- La mise en place de mesures incitatives et de soutien sur certaines actions.

Le Conseil d'administration

→ **APPROUVE** les tarifs commerciaux et redevances dues par les usagers pour l'exercice 2018 ci-joints en annexe.

Votes

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

XI - QUESTIONS DIVERSES

→ Convocation du prochain Conseil d'administration : une date sera fixée ultérieurement par le Président.

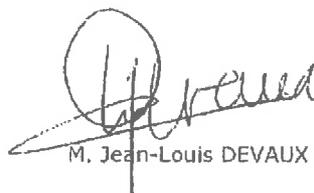
→ Convocation de la Commission d'Appel d'Offres : concernant la consultation en cours relative à la « Fourniture & approvisionnement de jet fuel A1 - Location (y compris assurances) & maintenance de camions avitailleurs », la date du 12 décembre 2017 à 15 heures est retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures.



M. Chrisitan BRUYEN

Président du Conseil d'administration



M. Jean-Louis DEVAUX

Secrétaire

ACTE REÇU LE

12 MARS 2018

PREFECTURE DE LA MANNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION
DE L'AEROPORT DE VATRY
Siège social : Europort Vatry - Bâtiment administratif
Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne n°820 964 260

Nombre de membres :

En exercice : **8**
Présents ou représentés : **8**
Ayant reçu mandat : **0**
Excusés : **0**
Absents : **0**

Délibération n°CA18-02-48

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 22 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux février à 13 heures, le Conseil d'administration de l'Etablissement public de gestion de l'aéroport de Vatry, sur convocation du Président en date du 12 février 2018, s'est réuni à l'Aéroport Paris-Vatry :

Membres à voix délibérative présents ou représentés

M. Christian BRUYEN
M. René-Paul SAVARY
M. Jean-Louis DEVAUX
M. Jean-Marc ROZE
M. Dominique LEVEQUE
M. Rudy NAMUR
Mme Frédérique SCHULTHESS
M. Julien VALENTIN

Ayant reçu mandat : /

Excusés : /

Absent : /

Membres à voix consultative présents ou représentés

M. Bruno BOURG BROCC
Mme Martine LIZOLA
M. Christian AUBERTIN

Ayant reçu mandat : /

Excusés : /

Absent : /

Assistent également à la réunion :

M. Stéphane LAFAY
M. Raphaël BRUNGARD
Mme Françoise ETIENNE
Mme Valérie SIMON
M. Laurent LUCOT
M. Guy CARRIEU
Mme Muriel DURIEUX
M. Bruno ROUSSELET

Excusé :

M. Christian DEBEVE

Selon l'article 4-2 des statuts, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence de la moitié au moins de ses membres. Huit membres étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

→ Budget primitif 2018 ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

→ Vu le Code général des collectivités territoriales ;

→ Vu la délibération du Conseil départemental de la Marne n°SE16-05-I-09 du 13 mai 2016 relative à la création de l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry ;

→ Vu les statuts de l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry ;

→ Vu les documents budgétaires et comptables M4 présentés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

→ **APPROUVE** le Budget primitif 2018, tel qu'il ressort des documents budgétaires joints à la présente délibération, élaborés selon l'instruction budgétaire et comptable M4.

Le Budget primitif 2018 est voté sans reprise de résultats du compte administratif 2017 qui sera voté ultérieurement lors d'un prochain Conseil d'administration.

Le Budget primitif 2018 s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement : 10 480 500 euros
- Section d'investissement : 861 000 euros

Votes

Pour : **8**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration.

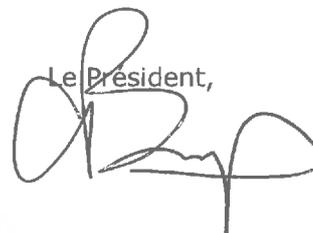
La séance est levée à 14 heures 30.

Certifiée exécutoire le 12/03/18

Compte tenu de :

- o la transmission en Préfecture le 12/03/18
- o la publication sur les sites www.marne.fr
et www.parisvatry.com le 12/03/18

Le Président,



ACTE REÇU LE

12 MARS 2018

PREFECTURE DE LA MARNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE

Etablissement Public de Gestion de L'AEROPORT DE VATRY

POSTE COMPTABLE DE :

AC de l'Aéroport de Vatry

EPIC de VATRY

ACTE REÇU LE

12 MARS 2018

M4

PREFECTURE DE LA MARNE

BUDGET PRIMITIF sans reprise des résultats

ANNEE 2018

SOMMAIRE

	I. Informations générales		
P. 2	Modalité de vote du mouvement		
	II. Présentation générale du budget primitif		
P. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses		
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes		
	III. Vote du budget primitif		
P. 8-9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
P. 10-11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
P. 12-13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
P. 14-15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
P. 16-14	B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A1.3 - Autres dettes		
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.3 - Etat des contrats crédits-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privée		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N		
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N		
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D - Arrêté et signatures		
P. 18	Arrêté et signatures		

I. INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT	

I - L'assemblée a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) pour la section d'investissement ;
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement
- budgétaires (délibération N° du

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent. (2)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V. Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif N-1

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 480 500,00	10 480 500,00
+		+	
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	10 480 500,00	10 480 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) <small>(y compris les comptes 1064 et 1068)</small>	861 000,00	861 000,00
+		+	
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	861 000,00	861 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 341 500,00	11 341 500,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges générales	5 278 829,95	0,00	4 887 000,00	4 887 000,00	4 887 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 323 600,00	0,00	4 640 500,00	4 640 500,00	4 640 500,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion de service		10 630 429,95	0,00	9 532 500,00	9 532 500,00	9 532 500,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	375 000,05	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
023	Virement à la section d'investissement	224 421,00	0,00	786 000,00	786 000,00	786 000,00
014 70	R.t.r accordés sur vente	0,00	0,00	0,00		0,00
042	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	75 000,00	0,00	0,00		0,00
46	Créances sur cessions immobilisations	0,00	0,00	0,00		0,00
69 695	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 308 851,00	0,00	10 480 500,00	10 480 500,00	10 480 500,00
TOTAL		11 308 851,00	0,00	10 480 500,00	10 480 500,00	10 480 500,00
D002 RESULTATS REPORTEES						

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 480 500,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	255 999,51	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70	Valeurs de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	4 999 000,00	0,00	4 931 600,00	4 931 600,00	4 931 600,00
74	Subventions d'exploitation	4 945 000,00	0,00	5 326 400,00	5 326 400,00	5 326 400,00
Total des recettes de gestion de service		10 199 999,51	0,00	10 458 000,00	10 458 000,00	10 458 000,00
77	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
75 758	Divers autres produits	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 199 999,51	0,00	10 480 500,00	10 480 500,00	10 480 500,00
TOTAL		10 199 999,51	0,00	10 480 500,00	10 480 500,00	10 480 500,00
R002 RESULTATS REPORTEES						

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 480 500,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	0,00
--	-------------

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	28 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	184 000,00	0,00	858 000,00	858 000,00	858 000,00
Total des dépenses d'équipement		212 000,00	0,00	861 000,00	861 000,00	861 000,00
10	Capital et réserves	3 000 000,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		3 000 000,00	0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 212 000,00	0,00	861 000,00	861 000,00	861 000,00
TOTAL		3 212 000,00	0,00	861 000,00	861 000,00	861 000,00
D001 RESULTATS REPOTES						

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	861 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00		0,00
10	Capital et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00		0,00
15	Provisions	25 000,05	0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation	224 421,00	0,00	786 000,00	786 000,00	786 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
44	Tva	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		324 421,05	0,00	861 000,00	861 000,00	861 000,00
TOTAL		324 421,05	0,00	861 000,00	861 000,00	861 000,00
R001 RESULTATS REPOTES						

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	861 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	0,00
--	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	B1

1 - DEPENSES (du présent du budget primitif + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
01470	R.r.r accordés sur vente	0,00		0,00
46	Créances sur cessions immobilisations	0,00		0,00
69695	Impôts sur les bénéfices	0,00		0,00
011	Charges générales	4 887 000,00		4 887 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 640 500,00		4 640 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00		5 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00		1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNEL	11 000,00		11 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	150 000,00		150 000,00
023	Virement à la section d'investissement	786 000,00		786 000,00
Dépenses d'exploitation - Total		10 480 500,00	0,00	10 480 500,00

+

D002 RESULTATS REPORTEES	
---------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 480 500,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	CAPITAL ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 000,00		3 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	858 000,00		858 000,00
28	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		861 000,00	0,00	861 000,00

+

D001 RESULTATS REPORTEES	
---------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	861 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	B2

2 - RECETTES (du présent du budget primitif + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
75758	Divers autres produits	500,00		500,00
013	Atténuations de charges	200 000,00		200 000,00
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	4 931 600,00		4 931 600,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 326 400,00		5 326 400,00
77	Autres produits exceptionnels	22 000,00		22 000,00
Recettes d'exploitation - Total		10 480 500,00	0,00	10 480 500,00

+

R002 RESULTATS REPORTEES	
---------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 480 500,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
44	TVA	0,00		0,00
10	CAPITAL ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
15	PROVISIONS	0,00		0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00		0,00
28	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00		75 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	786 000,00		786 000,00
Recettes d'investissement - Total		861 000,00	0,00	861 000,00

+

R001 RESULTATS REPORTEES	
---------------------------------	--

+

Affectation aux comptes 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	861 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges générales	5 278 829,95	4 887 000,00	4 887 000,00
601	Achats stockés - Matières premières et fournitures	23 000,00	10 000,00	10 000,00
6021	Matières consommables	120 000,00	80 000,00	80 000,00
6022	fournitures consommables	35 000,00	30 000,00	30 000,00
604	Achats d'études et prestations de services	236 000,00	130 000,00	130 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	336 000,00	350 000,00	350 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	62 500,00	50 000,00	50 000,00
6064	Fournitures administratives	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6066	Carburants	57 500,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	36 000,00	40 000,00	40 000,00
607	Achats de marchandises	175 000,00	95 000,00	95 000,00
611	Sous-traitance générale	659 000,00	610 000,00	610 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	210 000,00	150 000,00	150 000,00
6135	Locations mobilières	81 000,00	200 000,00	200 000,00
613700	Redevance forfait dp	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien et réparations sur biens immobiliers (a)	95 000,00	80 000,00	80 000,00
61523	Entretien et réparations sur biens immobiliers (b)	32 800,00	50 000,00	50 000,00
61551	Matériel roulant	139 000,00	110 000,00	110 000,00
61558	Autres biens mobiliers	214 000,00	90 000,00	90 000,00
6156	Maintenance	124 500,00	90 000,00	90 000,00
6161	Multirisques	39 000,00	42 000,00	42 000,00
6162	Assurance obligatoire - dommage construction	46 000,00	0,00	0,00
6168	Autres assurances	11 500,00	46 000,00	46 000,00
618	Divers	10 000,00	2 000,00	2 000,00
6211	Personnel intérimaire	0,00	0,00	0,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	275 000,00	175 000,00	175 000,00
6228	Divers	730,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	137 000,00	135 000,00	135 000,00
6233	Foires et expositions	110 000,00	70 000,00	70 000,00
6237	Publications	1 099 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
6238	Divers	11 000,00	25 000,00	25 000,00
6241	Transports sur achats	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6247	Transports appro Kerosene	0,00	178 000,00	178 000,00
6251	Voyages et déplacements du personnel	64 000,00	65 000,00	65 000,00
6256	Missions	29 500,00	30 000,00	30 000,00
6257	Réceptions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6261	Frais d'affranchisse	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommuni	31 700,00	31 000,00	31 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers	14 300,00	14 000,00	14 000,00
6288	Autres prestations extérieurs diverses (recy'go)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	287 000,00	430 000,00	430 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	50 000,00	50 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	3 299,95	2 000,00	2 000,00
6358	Autres droits	20 000,00	20 000,00	20 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	380 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 323 600,00	4 640 500,00	4 640 500,00
6211	Personnel intérimaire	355 000,00	55 000,00	55 000,00
6311	Taxe sur les salaires	48 000,00	40 500,00	40 500,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	265 000,00	260 000,00	260 000,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	9 600,00	17 000,00	17 000,00
6335	Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage	17 000,00	8 000,00	8 000,00
6336	COTISAT CNFPT	0,00	3 000,00	3 000,00
637800	TRAVAILLEURS HANDICA	0,00	15 000,00	15 000,00
6411	Traitements, salaires et appointements	2 905 000,00	2 597 000,00	2 597 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6412	Congés payés du personnel	246 000,00	260 000,00	260 000,00
6413	Primes et gratifications	185 000,00	204 000,00	204 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	10 000,00	0,00	0,00
64191	CICE	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations d'assurance maladie	780 000,00	715 000,00	715 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	70 000,00	85 000,00	85 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions	195 000,00	200 000,00	200 000,00
6454	Cotisations à Pôle emploi	114 000,00	110 000,00	110 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	30 000,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	25 000,00	15 000,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	6 000,00	6 000,00
648	Autres charges de personnel	59 000,00	50 000,00	50 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 000,00	5 000,00	5 000,00
658	Diverses autres charges	28 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE	10 630 429,95	9 532 500,00	9 532 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 500,00	1 000,00	1 000,00
666	Pertes de change	1 500,00	1 000,00	1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNEL	2 500,00	11 000,00	11 000,00
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000,00	500,00	500,00
673	Titres annulés s/ ex antérieurs	0,00	10 000,00	10 000,00
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	375 000,05	150 000,00	150 000,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	75 000,00	75 000,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	375 000,05	75 000,00	75 000,00
023	Virement à la section d'investissement	224 421,00	786 000,00	786 000,00
	Virement à la section d'investissement	224 421,00	786 000,00	786 000,00
014 70	R.r.r accordés sur vente	0,00	0,00	0,00
709	R.r.r accordés sur vente	0,00	0,00	0,00
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	75 000,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	75 000,00	0,00	0,00
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels aux immobilisations	0,00	0,00	0,00
46	Créances sur cessions immobilisations	0,00	0,00	0,00
462	Créances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
69 695	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00
695	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	11 308 851,00	10 480 500,00	10 480 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	11 308 851,00	10 480 500,00	10 480 500,00
--	---------------	---------------	---------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	------

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	10 480 500,00
------------------------------------	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Cf. I - Modalités de vote.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	255 999,51	200 000,00	200 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	19 999,51	10 000,00	10 000,00
6097	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats de marchandises	0,00	0,00	0,00
641900	REMB/ Rémunérations du personnel	236 000,00	60 000,00	60 000,00
64191	Remboursement CICE 2016	0,00	50 000,00	50 000,00
64198	Charge de personnel, Autres remboursements	0,00	50 000,00	50 000,00
645900	REMB/ Charges rémunération de personnel	0,00	30 000,00	30 000,00
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	4 999 000,00	4 931 600,00	4 931 600,00
706	Prestations de services	4 791 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
707	Ventes de marchandises	208 000,00	140 000,00	140 000,00
7083	Locations diverses	0,00	5 000,00	5 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	70 000,00	70 000,00
7087	REMBOURSEMENT FRAIS CB	0,00	600,00	600,00
7088	Autres produits d'activités annexes	0,00	16 000,00	16 000,00
709	Rabais, remises et ristournes accordés par l'établissement	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 945 000,00	5 326 400,00	5 326 400,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	4 945 000,00	5 326 400,00	5 326 400,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	10 199 999,51	10 458 000,00	10 458 000,00
77	Autres produits exceptionnels	0,00	22 000,00	22 000,00
775	Produits des cessions des éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	22 000,00	22 000,00
75 758	Divers autres produits	0,00	500,00	500,00
758	Divers autres produits	0,00	500,00	500,00
	TOTAL RECETTES REELLES	10 199 999,51	10 480 500,00	10 480 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	10 199 999,51	10 480 500,00	10 480 500,00
--	---------------	---------------	---------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	10 480 500,00
------------------------------------	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Cf. I - Modalités de vote.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 000,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concession et droits assimilés	28 000,00	3 000,00	3 000,00
2053	Logiciels	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	184 000,00	858 000,00	858 000,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (à subdivis	25 000,00	555 000,00	555 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	5 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	62 000,00	243 000,00	243 000,00
2182	Matériel de transport	25 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	62 000,00	60 000,00	60 000,00
2184	Mobilier	4 500,00	0,00	0,00
2188	Matériels divers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	212 000,00	861 000,00	861 000,00
10	CAPITAL ET RESERVES	3 000 000,00	0,00	0,00
1021	Dotation	3 000 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	3 000 000,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
28051	Amortissement concession, droit, brevet	0,00	0,00	0,00
28053	Amortissement logiciel	0,00	0,00	0,00
28135	Amortissement Instal agencement, aménagement des constructions	0,00	0,00	0,00
28153	Amortissement Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
28154	Amortissement Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28182	Amortissement Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Amortissement Matériel bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Amortissement mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Amortissement autres	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 212 000,00	861 000,00	861 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 212 000,00	861 000,00	861 000,00
			+
	RESTES A REALISER N-1		0,00
			+
	D001 RESULTATS REPORTEES		0,00
			=
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES			861 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Cf. I - Modalités de vote.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique (à subdiviser comme le 2151)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00
10	CAPITAL ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
1021	Dotation	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
15	PROVISIONS	25 000,05	0,00	0,00
1581	Provisions pour remises en état	25 000,05	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	224 421,00	786 000,00	786 000,00
	Virement à la section d'exploitation	224 421,00	786 000,00	786 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00	75 000,00	75 000,00
28051	Amortissement concession, droit, brevet	0,00	0,00	0,00
28053	Amortissement logiciel	0,00	0,00	0,00
28135	Amortissement Instal agencement, aménagement des constructions	0,00	0,00	0,00
28153	Amortissement Installations à caractère spécifique	0,00	10 000,00	10 000,00
28154	Amortissement Matériel industriel	0,00	20 000,00	20 000,00
28182	Amortissement Matériel de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
28183	Amortissement Matériel bureau et informatique	0,00	10 000,00	10 000,00
28184	Amortissement mobilier	0,00	15 000,00	15 000,00
28188	Amortissement autres	0,00	0,00	0,00
28254	Matériel industriel	45 000,00	0,00	0,00
28282	Matériel de transport	10 000,00	0,00	0,00
28283	Matériel de bureau et matériel informatique	15 000,00	0,00	0,00
28284	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00
44	TVA	0,00	0,00	0,00
44571	Tva collectée	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	324 421,05	861 000,00	861 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	324 421,05	861 000,00	861 000,00
			+
		RESTES A REALISER N-1	0,00
			+
		R001 RESULTATS REPORTEES	0,00
			=
TOTAL DES RECETTES CUMULEES			861 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE

Art.(1)	Libellé (1)	Dépenses votées
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 0,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		II 0,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
10	CAPITAL ET RESERVES	0,00
1021	Dotation	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
28153	Amortissement Installations à caractère spécifique	
28154	Amortissement Matériel industriel	
28135	Amortissement Instal agencement, aménagement des constructions	
28182	Amortissement Matériel de transport	
28183	Amortissement Matériel bureau et informatique	
28184	Amortissement mobilier	
28188	Amortissement autres	
28051	Amortissement concession, droit, brevet	
28053	Amortissement logiciel	

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution D001	Cumul
Dépense	0,00	0,00	0,00

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

--	--	--	--	--

Besoin de financement (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement (c+d) - (a+b)	

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE

Art.(1)	Libellé (1)	Recettes votées
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III 0,00
Ressources propres externes (G)		0,00
1021	Dotation	0,00
Autres recettes financières (H)		0,00
	Virement à la section d'exploitation	
28254	Matériel industriel	
28283	Matériel de bureau et matériel informatique	
28284	Mobilier	
28282	Matériel de transport	
28051	Amortissement concession, droit, brevet	
28053	Amortissement logiciel	
28153	Amortissement Installations à caractère spécifique	
28135	Amortissement Instal agencement, aménagement des constructions	
28154	Amortissement Matériel industriel	
28182	Amortissement Matériel de transport	
28183	Amortissement Matériel bureau et informatique	
28184	Amortissement mobilier	
28188	Amortissement autres	
1581	Provisions pour remises en état	
44571	Tva collectée	

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R106.	Cumul
Recettes	0,00	15,00	0,00	0,00

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

(1) - Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

	Montant
Dépenses financières	0,00
Recettes financières	0,00
Solde (recettes - dépenses)	0,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées	0,00
Résultat hors charges transférées	0,00

(1) Indiquer le signe algébrique

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt

SERVICE PUBLIC LOCAL : Etablissement Public de l'Aéroport de VATRY

BUDGET PRIMITIF 2018

ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en Exercice : 8

Nombre de Membres Présents : 8

Nombre de suffrage Exprimés : 8

Vote : Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation : le 14/02/2018

Présenté par le Président du Conseil d'Administration, M. BRUYEN Christian

A Vatry le 22/02/2018

le Président du Conseil d'Administration, M. BRUYEN Christian,

Délibéré par le Conseil d'Administration, Réuni en session ordinaire le 22/02/2018

Les Membres

M. Christian BRUYEN

M. Jean-Louis DEVAUX

M. Rudy NAMUR

M. Julien VALENTIN

M. Jean-Marc FOZE

M. Christian BOURG-BROC

M. René Paul SAVARY

M. Dominique LEVEQUE

Mme Frédérique SCHULTHESS

Mme Dominique DETERM

Mme Martine LIZOLA

M. Christian AUBERTIN

ACTE REÇU LE

12 MARS 2018

PREFECTURE DE LA MARNE

Certifié exécutoire par le Président du Conseil d'Administration, M. BRUYEN Christian, compte tenu de la transmission en préfecture le

ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION
DE L'AEROPORT DE VATRY
Siège social : Europort Vatry - Bâtiment administratif
Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne n°820 964 260

Nombre de membres :

En exercice : 8
Présents ou représentés : 8
Ayant reçu mandat : 0
Excusés : 0
Absents : 0

Délibération n°CA18-02-49

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 22 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux février à 13 heures, le Conseil d'administration de l'Etablissement public de gestion de l'aéroport de Vatry, sur convocation du Président en date du 12 février 2018, s'est réuni à l'Aéroport Paris-Vatry :

Membres à voix délibérative présents ou représentés

M. Christian BRUYEN
M. René-Paul SAVARY
M. Jean-Louis DEVAUX
M. Jean-Marc ROZE
M. Dominique LEVEQUE
M. Rudy NAMUR
Mme Frédérique SCHULTHESS
M. Julien VALENTIN

Ayant reçu mandat : /

Excusés : /

Absent : /

ACTE REÇU LE

12 MARS 2018

PREFECTURE DE LA MARNE

Membres à voix consultative présents ou représentés

M. Bruno BOURG BROCC
Mme Martine LIZOLA
M. Christian AUBERTIN

Ayant reçu mandat : /

Excusés : /

Absent : /

Assistent également à la réunion :

M. Stéphane LAFAY
M. Raphaël BRUNGARD
Mme Françoise ETIENNE
Mme Valérie SIMON
M. Laurent LUCOT
M. Guy CARRIEU
Mme Muriel DURIEUX
M. Bruno ROUSSELET

Excusé :

M. Christian DEBEVE

Selon l'article 4-2 des statuts, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence de la moitié au moins de ses membres. Huit membres étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

→ Convention de mise à disposition du Directeur général auprès de l'Etablissement Public Aéroport Metz-Nancy-Lorraine, en qualité de Directeur général ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

→ Vu le Code général des collectivités territoriales ;

→ Vu la délibération du Conseil départemental de la Marne n°SE16-05-I-09 du 13 mai 2016 relative à la création de l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry ;

→ Vu les statuts de l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry ;

→ Vu la délibération n°18CA-004 d'EPMNL en date du 18 janvier 2018 autorisant le président à engager les démarches ;

→ Vu l'accord de Monsieur LAFAY quant à sa mise à disposition auprès de l'Etablissement Public Aéroport Metz-Nancy-Lorraine ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

→ **APPROUVE** la convention, jointe à la présente délibération, de mise à disposition de Monsieur Stéphane LAFAY en qualité de Directeur Général jusqu'au 31 mars 2020 auprès de l'Etablissement Public Aéroport Metz-Nancy-Lorraine (EPMNL).

→ **AUTORISE** le Président à la signer ainsi que les documents y afférents.

Votes

Pour : **8**

Contre : 0

Abstention : 0

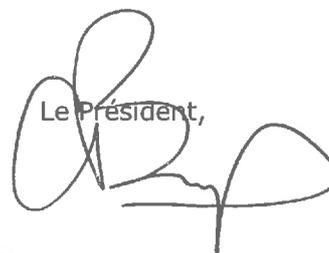
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration.

La séance est levée à 14 heures 30.

Certifiée exécutoire le **12/03/18**

Compte tenu de :

- la transmission en Préfecture le **12/03/18**
- la publication sur les sites www.marne.fr
et www.parisvatry.com le **12/03/18**

Le Président,


ACTE REÇU LE

12 MARS 2018

PREFECTURE DE LA MARNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION
DE L'AEROPORT DE VATRY
Siège social : Europort Vatry - Bâtiment administratif
Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne n°820 964 260

Nombre de membres :

En exercice : **8**
Présents ou représentés : **8**
Ayant reçu mandat : 0
Excusés : 0
Absents : 0

Délibération n°CA18-02-50

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 22 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux février à 13 heures, le Conseil d'administration de l'Etablissement public de gestion de l'aéroport de Vatry, sur convocation du Président en date du 12 février 2018, s'est réuni à l'Aéroport Paris-Vatry :

Membres à voix délibérative présents ou représentés

M. Christian BRUYEN
M. René-Paul SAVARY
M. Jean-Louis DEVAUX
M. Jean-Marc ROZE
M. Dominique LEVEQUE
M. Rudy NAMUR
Mme Frédérique SCHULTHESS
M. Julien VALENTIN

Ayant reçu mandat : /

Excusés : /

Absent : /

ACTE REÇU LE

12 MARS 2018

PREFECTURE DE LA MARNE

Membres à voix consultative présents ou représentés

M. Bruno BOURG BROCC
Mme Martine LIZOLA
M. Christian AUBERTIN

Ayant reçu mandat : /

Excusés : /

Absent : /

Assistent également à la réunion :

M. Stéphane LAFAY
M. Raphaël BRUNGARD
Mme Françoise ETIENNE
Mme Valérie SIMON
M. Laurent LUCOT
M. Guy CARRIEU
Mme Muriel DURIEUX
M. Bruno ROUSSELET

Excusé :

M. Christian DEBEVE

Selon l'article 4-2 des statuts, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence de la moitié au moins de ses membres. Huit membres étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

→ Stratégie de développement de l'activité passager ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

→ Vu le Code général des collectivités territoriales ;

→ Vu la délibération du Conseil départemental de la Marne n°SE16-05-I-09 du 13 mai 2016 relative à la création de l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry ;

→ Vu les statuts de l'Etablissement public de gestion de l'Aéroport de Vatry ;

→ Vu la délibération n°CA17-12-44 du 4 décembre 2017 relative aux délégations du Conseil d'administration au Président en matière de marchés publics ;

→ Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

→ Vu la note explicative jointe à la convocation, valant exposé des motifs ;

→ Considérant les éléments présentés en séance.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

→ **APPROUVE** la stratégie de développement de l'activité passager présentée ainsi que les différents segments visés.

→ **AUTORISE** le Président à signer tous documents y afférents.

Votes

Pour : **8**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration.

La séance est levée à 14 heures 30.

Certifiée exécutoire le **12/03/18**
Compte tenu de :
○ la transmission en Préfecture le **12/03/18**
○ la publication sur les sites www.marne.fr
et www.parisvatry.com le **12/03/18**

ACTE REÇU LE
12 MARS 2018
Le Président, PREFECTURE DE LA MARNE
